

**FICHE ACTION
POEC
DEVENIR INTERVENANT A DOMICILE**

DATE DE LA FORMATION	Du 9 septembre au 13 décembre 2019
2 STAGES PRATIQUES	Du 7 au 18 octobre 2019 Du 18 au 29 novembre 2019
<u>PUBLIC VISE</u>	Demandeur d'emploi ayant validé leur projet d'aide à domicile et prêts à l'emploi.
<u>MODALITES DE PRESCRIPTION</u>	Prescription via Pole Emploi- KAIROS – Autres prescripteurs transmettre le n° ident + Envoyer le CV du candidat/e par mail à a.perez@cqfd.asso.fr ou e.meurisse@cqfd.asso.fr
<u>PHASE DE RECRUTEMENT</u>	Etape 1 : Réunion d'informations collectives + Test écrit Etape 2 : Entretien oral Etape 3 : Validation des candidatures par les employeurs – Job Dating du 18/07/2019- Nombre de candidats retenus : 14 stagiaires
<u>OBJECTIFS</u>	PARCOURS QUALIFIANT : Acquérir les compétences techniques et relationnelles pour devenir Aide à domicile. Valider l'APS ASD -Acteur Prévention Secours de l'Aide à domicile et le CCP 1 et CCP 2 du Titre Professionnel Assistant de Vie aux
<u>EMPLOI DU TEMPS</u>	Du lundi au vendredi de 9h- 12h30 / 13h30- 17h
<u>PROGRAMME</u>	Le métier d'intervenant à domicile La connaissance des publics et pathologies Les différentes techniques professionnelles Communication et relation d'aide Certificat APS ASD Coaching collectif et individualisé Préparation à l'examen et à l'oral devant le Jury Professionnel
<u>RESULTATS ATTENDUS</u>	Validation du CCP 1 et CCP 2 du TP ADVF Validation de l'APS ASD Contrat de travail à l'issue de la formation
<u>COORDINATION</u>	Responsable Formation PEREZ Aurélia -04 96 19 05 96 a.perez@cqfd.asso.fr Assistante technique MEURISSE Emmanuelle e.meurisse@cqfd.asso.fr